

## **Le professeur documentaliste : un certifié pas comme les autres !**

Le professeur documentaliste est un certifié pas comme les autres : au quotidien, il jongle avec une double mission (gestion et pédagogie) qui confère toute sa richesse au métier. Si les revendications liées à notre rôle de gestion font consensus au sein de la profession, la présente contribution a pour objectif de mettre en débat les différentes problématiques liées à notre rôle d'enseignant et à sa prise en compte dans notre temps de service.

Si aujourd'hui, 25 ans après la création du CAPES, il y a une réelle et persistante interrogation sur l'avenir du métier de professeur documentaliste, c'est que subsiste un flou sur ce qu'il doit enseigner. La définition et la formalisation de contenus en Information-Documentation sont aujourd'hui cruciales pour clarifier notre rôle d'enseignant au sein de l'établissement et mettre fin aux tentatives institutionnelles de nous intégrer à l'équipe Vie Scolaire. C'est l'une des conditions nécessaires pour devenir des enseignants à part entière.

Ces contenus devront faire l'objet d'un cadrage national intégrant des horaires dédiés dans le service des professeurs documentalistes. En l'absence d'instructions officielles en lien avec les programmes, les pratiques hétérogènes tendent à s'accroître sur le terrain : des collègues ne pouvant assurer leur rôle pédagogique face à des chefs d'établissement autoritaires favorisant les missions d'accueil des élèves mais aussi des collègues « débordés » par un nombre important de séances pédagogiques hebdomadaires (et sans prise en compte du temps consacré à la préparation de celles-ci !). Sans préjuger des travaux du CSP et de leur incidence pour une évolution (positive ?) de nos missions, comment concilier et articuler au sein de notre syndicat, l'absence de contenus et notre identité enseignante notamment dans nos revendications ? Les congrès précédents ont acté la création d'une agrégation en Information-Documentation, une inspection spécifique, l'attribution de la part fixe de l'ISOE.

Face à l'évolution de notre métier, de nombreuses questions se posent aujourd'hui notamment pour une meilleure prise en compte du temps consacré à notre rôle d'enseignant : faut-il identifier dans les services un temps d'enseignement et de gestion ? Notre temps de service est-il en adéquation avec l'évolution de nos missions ? Comment assurer aujourd'hui pleinement et sereinement notre rôle d'enseignant ? Comment améliorer nos conditions de travail ?

De la réponse à celles-ci pourra alors émerger de nouvelles revendications pour notre profession.

Virginie Pays et Claire Richet  
Groupe Documentation